AGGLO
Etampois
Sud-Essonne
www.caese.fr

ABBÉVILLE-LA-RIVIÈRE
ANGERVILLE
ARRANCOURT
AUTHON-LA-PLAINE
BLANDY
BOIS-HERPIN
BOISSY-LA-RIVIÈRE
BOISSY-LE-SEC
BOUTERVILLIERS
BOUVILLE
BRIÈRES-LES-SCELLÉS
BROUY
CHÂLO-SAINT-MARS
CHALOU-MOULINEUX
CHAMPMOTTEUX
CHÂTIGNONVILLE
CONGERVILLE-THIONVILLE
ÉTAMPES
FONTAINE-LA-RIVIÈRE
GUILLERVAL
LA FORÊT-SAINTE-CROIX
LE MÉRÉVILLOIS
MAROLLES-EN-BEAUCE
MÉROBERT
MESPUITS
MONNERVILLE
MORIGNY-CHAMPIGNY
ORMOY-LA-RIVIÈRE
PLESSIS-SAINT-BENOIST
PUISELET-LE-MARAIS
PUSSAY
ROINVILLIERS
SACLAS
SAINT-CYR-LA-RIVIÈRE
SAINT-ESCOBILLE
SAINT-HILAIRE
VALPUISEAUX

Affaire suivie par
Lydia CANAL
Direction des services à la population

Tél : 01 64 59 27 27

lydia.canal@caese.fr

Étampes, le 21 décembre 2022

Objet : Réouverture des piscines intercommunales à compter du 30 janvier 2023

Madame, Monsieur,

Depuis le 7 octobre dernier, les piscines intercommunales ont dû être fermées en raison du surcoût exponentiel engendré par la flambée des cours de l'énergie.

C'était, comme j'ai pu le souligner, une décision des plus difficiles à prendre au regard de ses conséquences tant pour les élèves de notre territoire que pour les membres de votre association et pour votre association elle-même.

Je tiens donc, tout d'abord, à vous remercier très sincèrement de la compréhension et de la patience dont vous avez fait preuve.

Vous le saviez, cette fermeture – qui a toujours été annoncée comme la plus courte possible – était aussi imprévisible que contrainte budgétairement.

Elle était également nécessaire techniquement.

En effet, concomitamment à cette décision, il avait été porté à ma connaissance l'existence d'une fuite importante, de l'ordre 50 m^3 d'eau par jour, qu'il était impératif de réparer dans les meilleurs délais.

Ainsi, au-delà des motifs liés à la dépense énergétique, la fermeture temporaire de la piscine Charles-Haury était inévitable à très brève échéance.

Nous avons mis à profit cette période pour réaliser des travaux indispensables, pour étancher le bassin, les buses de refoulement ainsi que les regards d'aspiration du fond de bassin.

Dans le même temps, et pour faire face à de nouveaux dysfonctionnements qui viennent d'être repérés, la centrale et le système de traitement d'air ont également fait l'objet d'une rénovation.

Au total, la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne aura investi plus de 85 000 € dans ce site durant cette période au bénéficie de ses usagers, qu'ils soient individuels, institutionnels ou associatifs.

Au terme de ces travaux, j'ai donc le plaisir de vous informer que les piscines intercommunales d'Angerville et Étampes rouvriront à compter du lundi 30 janvier 2023.

Par conséquent, vos activités pourront reprendre sur les créneaux horaires qui vous ont été attribués.

Tout courrier doit être adressé à :
Monsieur le Président
Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne
76, rue Saint-Jacques – 91150 ETAMPES

La Communauté d'agglomération peut être amenée à utiliser des données vous concernant dans le cadre de son activité. Eu égard aux exigences de consentement du Règlement Général de Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition des informations personnelles vous concernant que vous pouvez exercer en adressant un courrier postal à l'adresse ci-dessus ou électronique à l'adresse : rgpd@caese.fr.

Par ailleurs, conformément aux préconisations de l'Agence régionale de santé (ARS) qui recommande habituellement une température de l'eau entre 25 et 27 degrés pour les bassins intérieurs, la température des bassins sera abaissée à 26 degrés.

Nous sommes naturellement conscients que cette mesure ne permettra pas de poursuivre, pour le moment, l'activité des « bébés nageurs » qui nécessite une montée de la température à 32° pour quelques heures seulement.

Pour autant, cet abaissement temporaire de la température permettra au plus grand nombre d'accéder aux piscines intercommunales, tout en respectant le plan de sobriété énergétique qui s'impose à tous.

Souhaitant que ces informations vous apporteront satisfaction et vous souhaitant par avance, ainsi qu'à votre bureau et aux membres de votre association, d'excellentes fêtes de fin d'année,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

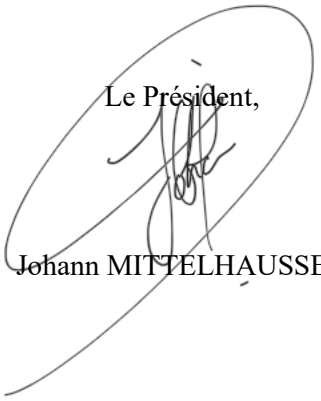

Johann MITTELHAUSSER